

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 15 octobre 2024

Date de convocation : 11 octobre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 13 Procurations : 6 Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Antoine CUYAUBERE, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Edith GRAVELEAU

EXCUSÉS : Marie-Françoise CAPELANI, Audrey VANHOOREN, Guy LABARRERE, Bérénice DABAN, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Marie-Françoise CAPELANI à Marc CANTON, Audrey VANHOOREN à Claire PEAUDECERF-BADET, Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE, Bérénice DABAN à Jean-Marc DOURAU, Corinne PANATIER à Michel AURIGNAC, Frédéric TABONE à Christian CLAVARET

Secrétaire de séance : Isabelle MONTIN

DÉLIBÉRATION N° 2024-39 : Décision modificative N° 1

M. le Maire propose au Conseil Municipal quelques ajustements budgétaires et présente les détails de la décision modificatif comme suit :

Objet : Intégration emprunts TE64 et amortissements

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
204182 (041) : Bâtiments et installations	20 182,20 €	021 (021) : Virement de la section de fonct.	- 2 526,60 €
204182 (041) : Bâtiments et installations	65 810,42 €	168758 (041) : Autres groupements	20 182,20 €
204182 (041) : Bâtiments et installations	23 088,09 €	168758 (041) : Autres groupements	65 810,42 €
		168758 (041) : Autres groupements	23 088,09 €
		2804182 (040) : Bâtiments et installations	2 526,60 €
	109 080,71 €		109 080,71 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	- 2 526,00 €		
681 (042) : Dot. aux amort. & aux provisions	2 526,60 €		
	00,00 €		
Total Dépenses	109 080,71 €		109 080,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

